



FICHE DE POSTE : COORDINATEUR.TRICE REGION SAVA

Secteur : Défense et accompagnement des enfants en conflit avec la loi en République de Madagascar

Date : juin 2024

Poste : Coordinateur régional SAVA

Lieu de travail principal : Antalaha

Sous la responsabilité hiérarchique directe de : Responsable national Madagascar

Présentation de la structure :

Grandir Dignement est une ONG française créée en 2010 qui intervient auprès des enfants en conflit avec la loi. Sa stratégie poursuit trois objectifs complémentaires :

- (1) protéger les enfants détenus et les accompagner dans leur réinsertion ;
- (2) promouvoir les alternatives à la détention et les dispositifs post-carcéraux ;
- (3) appuyer les institutions et mener un plaidoyer en faveur d'une amélioration du traitement et de la perception des enfants en conflit avec la loi.

Grandir Dignement considère que chaque enfant, quel que soit son passé, doit être traité dans le respect de sa dignité humaine et doit pouvoir devenir acteur de sa vie et de la société. Adhérente au réseau Don Bosco Action Sociale, Grandir Dignement s'inspire de la pédagogie salésienne de Jean Bosco. L'association accomplit toutes ses actions dans la sobriété et la simplicité.

Contexte du projet

Environ 1050 enfants, âgés de 8 à 18 ans, sont incarcérés ou placés au sein des établissements pénitentiaires. En raison de fonds insuffisants, les conditions d'incarcération sont bien souvent délétères. La plupart de ces enfants sont placés en détention préventive et sont en attente de leur jugement. Grandir Dignement intervient au sein de 5 établissements pénitentiaires auprès d'environ 400 enfants au quotidien (appui alimentaire & médical, suivi

socio-éducatif & judiciaire, formations professionnelles & alphabétisation, réhabilitations etc.) ; accompagne des jeunes sortis de détention et promeut les mesures et peines alternatives à la détention. Grandir Dignement initie actuellement la diversification et l'extension géographique des alternatives à la détention des personnes mineures.

Grandir Dignement opère dans la région SAVA, plus précisément à Antalaha, depuis septembre 2020. Tout comme dans les autres zones d'intervention à Madagascar, nos activités se concentrent sur trois principaux domaines : le soutien en milieu carcéral, les initiatives en dehors des murs de la prison, ainsi que le plaidoyer en faveur des droits des enfants en conflit avec la loi. Actuellement, Antalaha compte en moyenne 90 jeunes en détention. Les mesures alternatives à la détention ont été récemment introduites et mises en œuvre grâce à la présence active de notre organisation. Par ailleurs, nous renforçons progressivement notre accompagnement post-carcéral en cette année 2024.

Mission générale :

Au sein de l'antenne d'Antalaha (région SAVA), la personne recrutée aura pour mission de superviser l'ensemble des actions locales de l'ONG. Elle sera responsable de coordonner les activités de l'équipe locale, composée de 5 travailleurs sociaux, engagés dans des interventions touchant aussi bien le milieu carcéral que le milieu ouvert. Le contexte à Antalaha est caractérisé par une fragilité significative en matière de protection de l'enfant, notamment en raison de la prévalence de la malnutrition endémique et de la surpopulation carcérale. Le renforcement des liens avec les partenaires institutionnels, associatifs et économiques revêt une importance cruciale dans cette mission.

RESPONSABILITÉ N°1 : Superviser la mise en œuvre des activités de Grandir Dignement sur la région Sava

Activité 1.1 : Assurer le suivi opérationnel de l'ensemble des activités mises en œuvre à Antalaha (milieu carcéral, alternative à la détention, post-carcéral, plaidoyer) ;

Activité 1.2 : Veiller au respect des engagements contractuels définis avec les partenaires (en référence au cadre logique, au chronogramme d'activités...) ;

Activité 1.3 : Effectuer le suivi budgétaire et le suivi des indicateurs de résultat relatif aux projets ;

Activité 1.4 : Evaluer les besoins et les dysfonctionnements des activités mises en place et définir avec le responsable national des orientations pertinentes ;

Activité 1.5 : Garantir le respect des valeurs de Grandir Dignement notamment en ce qui concerne la pédagogie mise en œuvre.

Activité 1.6 : Accompagner, à échelle régionale, le déploiement des alternatives à la détention des enfants :

- sensibilisation des partenaires et du grand public, lien avec les magistrats et autres partenaires,
- suivi des travailleurs sociaux en charge du suivi socio-éducatif et suivi des indicateurs,
- soutenir la réflexion puis la conception d'alternatives à la détention novatrices et adaptées au contexte.

RESPONSABILITÉ N°2 : Assurer le suivi de l'ensemble de l'équipe à Antalaha

Activité 2.1: Encadrer l'ensemble de l'équipe à Antalaha ;

Activité 2.2: Evaluer les besoins et les difficultés de l'équipe ;

Activité 2.3: Développer des renforcements de compétences appropriés et cohérents ;

Activité 2.4 : Organiser et animer les diverses réunions en définissant l'ordre du jour ;

RESPONSABILITÉ N°3 : Renforcer la présence de l'ONG sur la région Sava

Activité 3.1 : Superviser le développement d'un réseau de partenaires durables en rencontrant régulièrement les acteurs associatifs et institutionnels de la région ;

Activité 3.2 : Promouvoir des activités/projets artistiques et culturels portés par les jeunes accompagnés selon l'approche fondée sur les droits de l'enfant ;

Activité 3.3: Encadrer et développer les relations avec d'actuels et de nouveaux PTF (recherche de PTF, rédaction d'appel à projet...);

Activité 3.4 : Participer aux activités de communication et de visibilité mises en œuvre par l'équipe du Siège.

RESPONSABILITÉ N°4 : Superviser la gestion locale des tâches administratives et comptables

Activité 4.1 Garantir, en lien avec le comptable à Antananarivo, le respect des procédures financières (réalisation de budget prévisionnel, gestion de caisses, reporting, affectation analytique des dépenses...);

Activité 4.2 : Organiser, en lien avec le responsable national et le comptable à Antananarivo, la gestion des ressources humaines (salaires, administratifs, condition de travail, etc.) ;

RESPONSABILITÉ N°5 : Superviser la mise en œuvre de l'appui alimentaire

Activité 5.1: Superviser l'identification des fournisseurs et mettre en place les procédures d'achats selon les procédures de l'ONG ;

Activité 5.2 : Superviser, en lien avec l'équipe locale, le stockage, la cuisson et la distribution des denrées alimentaires dans le respect du programme ;

Activités 5.3 : Assurer, en lien avec l'équipe locale, le renseignement de l'ensemble des outils de suivi (tableaux de distribution, pesées des aliments, calcul de l'IMC des enfants).

Diplômes/compétences du/de la volontaire :

- Diplôme et expérience en gestion de projet & management (au minimum, 2 ans d'expérience à un poste similaire)
- Expérience au sein de structures de Protection de l'enfance et/ou droits humains appréciée
- Double profil apprécié (ex : Droit ET Coordination de projet// Social ET coordination de projet etc.)
- Notion sur les enjeux et difficultés en milieu carcéral
- Excellente maîtrise du français/excellente capacité rédactionnelle
- Permis de conduite

Qualités indispensables pour ce poste

- Sens de l'engagement et adhésion aux valeurs de l'association
- Forte motivation pour contribuer à améliorer les conditions des enfants en conflit avec la loi
- Forte capacité à travailler y compris dans des délais courts et dans des situations difficiles/d'urgences
- Dynamisme/Grande Autonomie/prise d'initiative
- Adaptabilité/polyvalence
- Très Bonne organisation/rigueur
- De bonnes compétences informatiques
- Bonnes compétences en communication et en résolution de problèmes
- Langues : Français courant (écrit et parlé) obligatoire, Malgache (parlé) serait un atout.

Conditions

Statut : Volontariat de Solidarité International (se renseigner au préalable sur les conditions liées au V.S.I) ou Contrat de droit malgache

Durée : 12 mois (renouvelable)

Indemnité mensuelle : 700€ (complément éventuel de 50€/enfant)

Prise en charge AR début fin de mission

Aide à l'installation à Madagascar de 150€

Prise en charge couverture sociale/mutuelle/cotisation retraite

Prime de fin de mission (si au moins 24 mois de VSI en continu) : 3 700€

Possibilité de départ VSI en couple

NB : Tenir compte des informations suivantes avant de postuler :

Au sein de Grandir Dignement, une tolérance zéro est appliquée pour des comportements contraires à la protection, l'intérêt et la dignité de l'enfant suivant la Politique de Sauvegarde de l'Enfant et de la Jeunesse et la Politique contre l'Exploitation et les Abus sexuels que doit signer toute personne engagée dans l'organisation.

Envoyer LM + CV à engagement@grandirdignement.org

gildas.tona@grandirdignement.org

en précisant « COORDO SAVA 2024 »

AVANT LE 20 AVRIL 2024